

Le lundi 29 janvier 2024

Chers parents,

La période de réinscription pour l'année scolaire 2024-2025 **début**e aujourd'hui, et ce, **jusqu'au 8 février 2024**.

Pour la réinscription des élèves de la 1^{re} année du primaire à la 5^e du secondaire

La réinscription de votre enfant se fera sur la plateforme [Mozaïk-Portail](#) dans la section Portail Parents. Une fois connecté, vous pourrez remplir et signer électroniquement le formulaire de réinscription pour l'année scolaire 2024-2025. Cette inscription devra être **complétée au plus tard le 8 février**.

Instructions à la personne détentrice de l'autorité parentale

Pour procéder à l'inscription de votre enfant, dirigez-vous dans la section Portail Parents sur le site [Mozaïk-Portail](#). Si vous avez perdu ou oublié votre mot de passe, cliquez sur « Mot de passe oublié » et un courriel vous sera envoyé pour le récupérer.

Vous n'avez pas de compte [Mozaïk-Portail](#)?

Rendez-vous sur la plateforme [Mozaïk-Portail](#) et créez votre compte. Ce dernier vous permettra d'accéder au site et ainsi vous pourrez faire la réinscription de votre enfant.

Au moment de vous authentifier, il est important d'utiliser l'adresse courriel à laquelle vous avez reçu ce message.

Si vous avez besoin d'aide pour créer votre compte, une procédure est disponible:

[Comment créer un compte Mozaïk](#)

La création de votre compte vous permettra également d'accéder à différents renseignements du dossier scolaire de votre enfant, dont le bulletin et l'état de compte. Veillez à conserver votre mot de passe pour vos prochaines connexions.

Vous pouvez également consulter le document «[Procédure pour l'inscription scolaire](#)» pour effectuer la réinscription à l'école et au service de garde.

Pour plus d'informations sur :

- la [réinscription à l'école](#)
- le [service de garde](#)

Instructions pour l'inscription au service de garde pour l'année scolaire 2024-2025

Lorsque l'inscription scolaire de votre enfant est complétée, un lien vous permettant de l'inscrire au service de garde s'affichera. Cette inscription doit également se faire avant le 8 février 2024.

1. Vérifiez que les informations affichées sont valides (utilisez le symbole « + » pour afficher plus de détails).
2. Complétez la fréquentation de l'enfant, son dossier médical, les autorisations et les contacts d'urgence.
3. Confirmez la lecture des renseignements importants.
4. Confirmez l'inscription en utilisant le bouton « Inscrire l'enfant ».

Pour les élèves en garde partagée, un seul parent peut compléter l'inscription en ligne. Afin de compléter l'inscription de l'élève, des documents papier seront acheminés au second parent pour compléter le calendrier de fréquentation.

Prenez note que la période d'inscription au transport scolaire se déroulera du 13 au 24 mars 2024.



Annie St-Pierre
Directrice

École primaire Saint-Jean-Baptiste
370, rue Saint-Jean Québec G1R 1P2
18 686-4040 poste 4041
TÉLÉCOPIEUR : 418 525-8799
ecole.stjbaptiste@cscapitale.qc.ca